

Boucle de l'arboretum et des moulins à Sainte-Florence



Trace n° 55439587

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Cette promenade pittoresque et vallonnée offre de superbes points de vue. Elle débute et se termine à l'Arboretum de Sainte-Florence où vous pourrez pique-niquer et vous reposer dans la quiétude d'un espace végétalisé unique en Gironde. Elle se poursuit par une montée soutenue qui mène à une vue sur la Vallée de la Dordogne. Vous traverserez des vignes, des bois et des prairies.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	8,66 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	130 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	124 m	Commune	Sainte-Florence (33350)
Point haut	93 m		
Point bas	8 m		



Description

(D/A) Le départ de la boucle se fait depuis l'arboretum. Passez devant la mairie, traversez la route et prenez la rue en face de vous. Continuez jusqu'à l'église Sainte-Florence.

(1) Prenez le chemin à gauche de l'église qui vous mènera entre les vignes puis dans les bois.

(2) Au croisement du chemin, tournez à gauche puis à droite après la parcelle de vignes pour rentrer une nouvelle fois dans le bois. Suivez le chemin qui vous conduira sur une petite route goudronnée. Dans le premier virage, prenez à gauche et continuez sur cette petite route.

(3) Tournez à gauche à la première intersection pour prendre la "Route de Cardeneau" et avancez jusqu'au hameau du même nom.

(4) Au croisement, traversez la route et allez prenez en face (voie sans issue).

(5) Tournez à droite pour emprunter le chemin entre les vignes en direction du château d'eau.

Au niveau du château d'eau, suivez le chemin qui se trouve face à vous (le château d'eau est à votre gauche). Continuez sur ce chemin entre les vignes.

Au niveau du bosquet, prenez le chemin sur votre droite pour rejoindre la route.

(6) Arrivé à la route, traversez et prenez en face direction Pourjac.

Au bout de la petite route, après les maisons, continuez sur le chemin enherbé dans le bois.

(7) Après ce petit passage dans le bois, vous arrivez au niveau d'une parcelle de vignes. Tournez de suite à droite pour rentrer une nouvelle fois dans le bois.

A la route, prenez à droite. Continuez jusqu'à la première intersection où vous prendrez à gauche. Suivez cette route jusqu'au point n°8.

(8) Empruntez le chemin qui monte légèrement sur votre droite, suivez le entre les bois.

(9) Au croisement des chemins, tournez à gauche pour remonter en direction de l'église Sainte-Florence.

Après l'église, suivez la route pour revenir au point de départ. **(D/A)**

Points de passages

- D/A Arboretum**
N 44.813754° / O 0.090495° - alt. 8 m - km 0
- 1 Chemin à gauche de l'église**
N 44.812086° / O 0.09066° - alt. 23 m - km 0.23
- 2 Tourner à gauche dans le bois**
N 44.809877° / O 0.088658° - alt. 63 m - km 0.56
- 3 Tourner à gauche direction Cardeneau**
N 44.806461° / O 0.072156° - alt. 90 m - km 2.02
- 4 En face dans la voie sans issue**
N 44.808253° / O 0.067976° - alt. 85 m - km 2.49
- 5 Tourner à gauche en direction du château d'eau**
N 44.806444° / O 0.061384° - alt. 84 m - km 3.13
- 6 En face**
N 44.798634° / O 0.062629° - alt. 84 m - km 4.1
- 7 Tourner à droite**
N 44.796176° / O 0.068734° - alt. 27 m - km 4.68
- 8 Chemin enherbé qui monte**
N 44.805066° / O 0.088001° - alt. 21 m - km 6.75
- 9 Tourner à gauche dans le bois**
N 44.809898° / O 0.088545° - alt. 62 m - km 8.1
- D/A Arboretum**
N 44.813763° / O 0.090493° - alt. 8 m - km 8.66

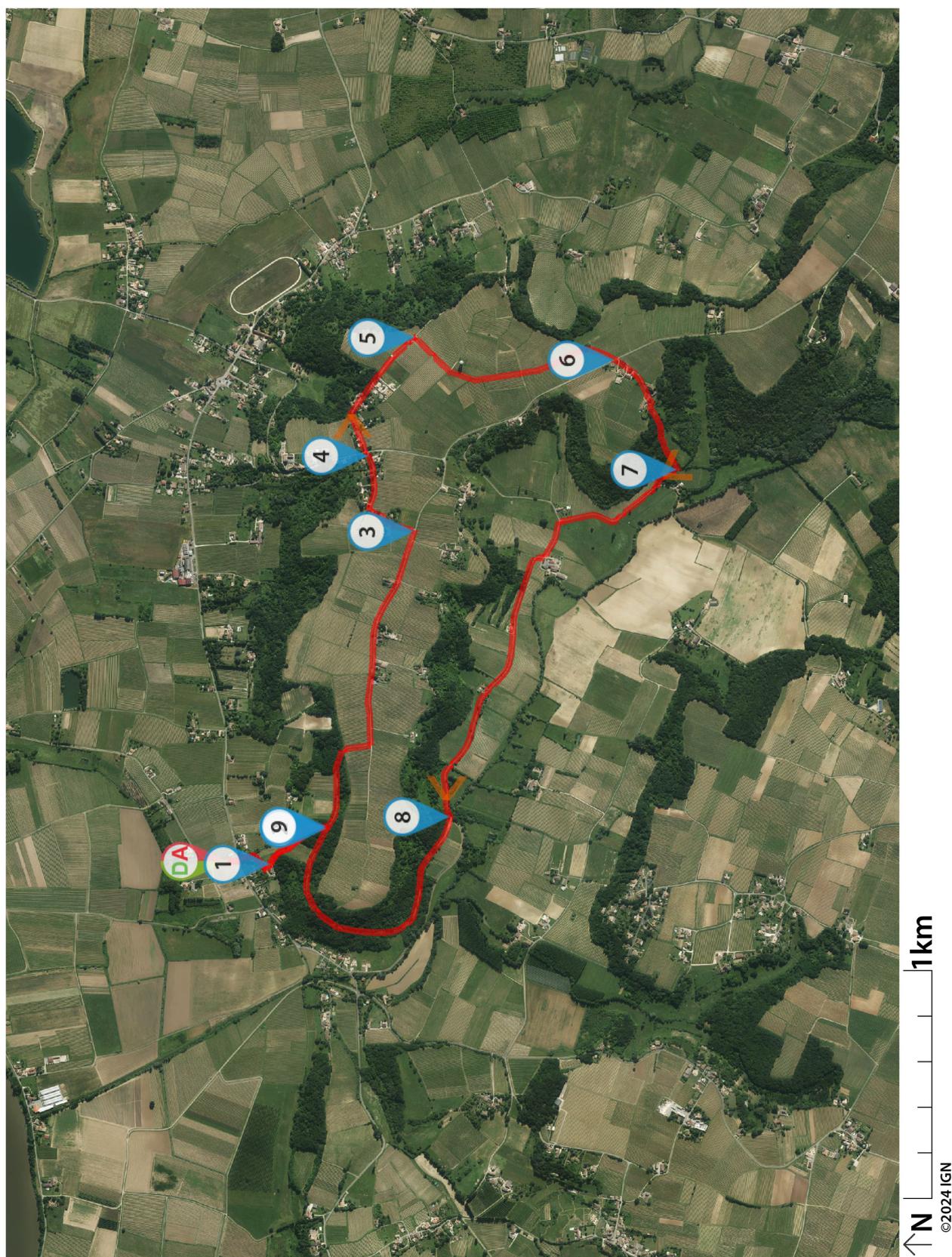
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-55439587/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.